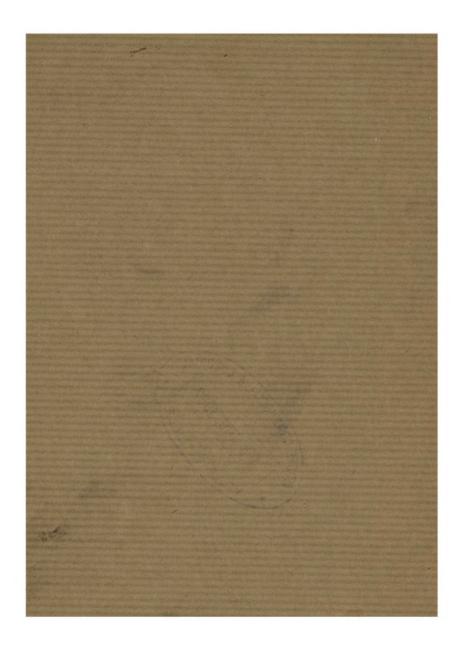
TENTE D'INTERENE E PLICE SANITAIRE Vituation senttoure textile. par 6 Di Verhaeghe Lille MASSON ET CIO, ÉDITEURS





SUR LA

SITUATION SANITAIRE

DES OUVRIERS DU TEXTILE

DANS L'ARRONDISSEMENT DE LILLE

par

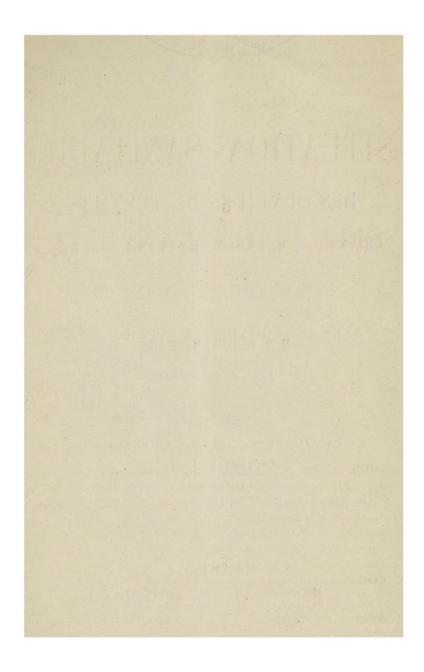
M. le Dr D. VERHAEGHE

233193/-78545

EXTRAIT DE LA « REVUE D'HYGIENE » (DÉCEMBRE 1904)

PARIS

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE
120, Boulevard Saint-Germain (6°)
1905



ENQUÊTE

SUR LA

SITUATION SANITAIRE

DES OUVRIERS DU TEXTILE

DANS L'ARRONDISSEMENT DE LILLE

Par le D. D. VERHAEGHE.

Cette enquête fut entreprise, avec l'approbation et le concours des Syndicats ouvriers du textile, après la grande grève de la région d'Armentières-Houplines (fin 1903), au moment où la Chambre des députés chargeait une Commission parlementaire d'aller étudier sur place les conditions de travail et d'existence des ouvriers de l'industrie textile, et où ces derniers se préparaient à soutenir une lutte qu'ils estimaient inévitable pour le 1^{ex} avril 1904, date de la fixation à dix heures de la journée de travail.

Le Questionnaire suivant fut établi et distribué, par l'intermédiaire de leurs Syndicats respectifs, aux travailleurs syndiqués du textile des régions de Lille, Roubaix, Armentières et Houplines.

QUESTIONNAIRE

ADRESSÉ PAR LE

Secrétariat ouvrier d'hygiène, d'assurance et d'assistance sociales de Lille aux ouvriers et ouvrières de l'Industrie textile

	DEMANDES	RÉPONSES
1.	Atelier rue	à
2.	Profession	
3.	Age	The state of the state of
4.	Etes-vous célibataire, marié ou veuf?	- Charles
5.	Depuis combien de temps travaillez-vous dans le Textile?	4 / 4 4 4 6
6.	Combien avez-vous d'enfants?	
7.	Combien ont une mauvaise santé?	
8.	Combien sont morts en bas âge ?	
9.	De quelle maladie?	
10.	La femme est-elle bien portante ou malade?.	
11.	Si elle est malade, quelle maladie a-t-elle?.	
12.	Si elle est morte, de quelle maladie?	
13.	Quelle était sa profession?	
14.	Depuis combien de temps avait-elle quitté le travail quand elle est tombée malade?	
15.	Croyez-vous qu'elle a contracté cette maladie dans le Textile?	
16.	Votre santé à vous-même est-elle excellente?.	
17.	Principales maladies depuis que vous tra- vailfez dans le Textile?	
18.	Toussez-vous ?	
19	Si oui, depuis combien de temps?	
20.	Y a-t-il à votre connaissance des Tubercu- leux ou Poitrinaires dans votre atelier?	drigoth eventuare, h
21.	Combien en connaissez-vous? (donner le nombre et non pas les noms)	Control of the Contro

La Commission du Syndicat ouvrier textile prie les intéressés de répondre exactement à ce Questionnaire, qui servira à améliorer les conditions d'hygiène défectueuses dans notre corporation.

La proportion dans laquelle il fut répondu à cette enquête est la snivante : 1^{re} RÉGION. — Zone d'action des Syndicats d'Armentières et Houplines :

Houplines	473
Armentières	148
Pont-de-Nieppe	5
Pérenchies	1
TOTAL	627

Nous aurions certainement obtenu dans cette région un nombre plus considérable de réponses si le Syndicat d'Armentières n'eût pas été, à ce moment, sous le coup d'une scission, ce qui l'a empêché de nous prêter une aide efficace. Toutes les réponses nous sont, en effet, venues par l'intermédiaire du Syndicat d'Houplines.

2º RÉGION. - Zone d'action du Syndicat de Roubaix :

Roubaix							+			396
Tourcoing			+							25
Wattrelos							+	+	+	2
Lannoy										1
Lys-lès-Lannoy							,		+	2
	1	Γο	т	A	L					426

3º RÉGION. - Zone d'action des Syndicats de Lille :

Lille		338
Hellemmes		43
Marais-de-Lomn	ne	34
St-André		5
Loos		5
La Madeleine		3
Mons-en-Barœul		2
Lhomme		2
AT THE REAL PROPERTY.	Тотац	432

Notre enquête porte donc sur un total de 1.485 ouvriers et ouvrières de l'industrie textile. Ce chiffre est bien faible relativement au nombre total des travailleurs occupés dans cette industrie. Toutefois, étant donné qu'aucune sélection n'a été faite, que notre Questionnaire a été répandu au hasard parmi la population syndiquée des régions sus-indiquées, les résultats que nous allons obtenir par l'analyse nous paraissent devoir donner de la situation sanitaire des travailleurs du textile un aperçu quibien qu'approximatif, mérite néanmoins de retenir toute notre attention.

T

RÉPARTITION PAR SEXE, PAR AGE ET PAR ÉTAT CIVIL.

Nos 1.485 enquêtes portent sur 1.065 hommes et 420 femmes. Cette faible proportion des femmes peut paraître anormale, alors que dans l'industrie textile le nombre des ouvrières est environ le même que celui des ouvriers.

Mais elle s'explique par ce fait que l'enquête a touché non pas la population en général, mais la population syndiquée. Or, l'élément féminin est en forte minorité dans les Syndicats, la femme se désintéressant encore plus qu'il ne faudrait de ses intérêts professionnels et économiques, laissant ce soin soit à son père, soit à son mari.

La répartition des ouvriers et ouvrières par séries d'âge nous donne le tableau suivant (tableau I):

Tableau I. — Répartition par sexe et par âge des 1485 travailleurs textiles enquêtés.

	но	MMES	FEI			
AGE	TOTAL	p. 100 des hommes	TOTAL	p. 100 des femmes	TOTAL	
de 10 à 13 ans	2)	33	30	»	'n	
de 13 à 18 ans	- 67	6.29	60	14.28	127	
de 18 à 25 ans	163	15.30	142	33.80	305	
de 25 à 35 ans	331	31.07	137	32.61	468	
de 35 à 50 ans	378	35.49	73	17.38	451	
de 50 à 70 ans	124	11.64	8	1.90	132	
plus de 70 ans	2	0.18	20	,	2	
	1.065		420	inning (1.485	

Ces chiffres tendent à prouver que la femme est employée dans le textile surtout dans la première partie de son existence, de 13 à 35 ans. Après cet âge, le nombre des ouvrières baisse rapidement. Ceci s'explique suffisamment par ce fait que, dans la famille, le nombre des enfants augmentant, la femme a plus d'avantages à quitter son travail pour les soigner elle-même qu'à continuer son travail en les mettant à soigner dehors.

TABLEAU II. —	Répartition	par	état	civil.
---------------	-------------	-----	------	--------

	но	MMES	FEMMES			
ÉTAT CIVIL	TOTAL	p. 100 des hommes	TOTAL	p. 100 des femmes		
Célibataires	281	26.38	234	55.71		
Mariés,	730	68.53	163	40. »		
Veufs	54	5.07	18	4.28		
	1.065		420			

Le tableau II vient corroborer nos précédentes déductions concernant la répartition des femmes dans l'industrie textile. Plus de la moitié des ouvrières du textile ne sont pas mariées et appartiennent par suite à l'élément jeune.

II

NATALITÉ ET MORTALITÉ INFANTILE CHEZ LES TRAVAILLEURS DU TEXTILE.

- A. Célibataires. Aucun des 281 célibataires hommes ne nous a donné de renseignements à ce sujet.
- 34 femmes seulement (sur 234) ont répondu. Elles ont déclaré avoir eu 65 enfants, dont 39 sont décédés en bas âge, soit une mortalité infantile de 60 p. 100.
- B. Mariés. Sur 730 hommes mariés, 667 ont eu 3.053 enfants, dont 1.093 sont décédés en bas âge, soit une mortalité infantile de 35,80 p. 100.

Sur 168 femmes mariées, 147 ont eu 495 enfants, dont 240 sont décédés en bas âge, soit une mortalité infantile de 48,48 p. 100.

C. — Veufs. — Sur 54 hommes veufs, 43 ont eu 238 enfants, dont 105 sont décédés en bas âge, soit une mortalité infantile de 44,11 p. 100.

Sur 18 femmes veuves, 15 ont eu 51 enfants, dont 24 sont décédés en bas âge, ce qui donne une mortalité infantile de 47,05 p. 100.

Le tableau III résume ces données.

Tableau III. — Mortalité infantile chez les Travailleurs du textile.

ÈTAT CIVIL		NOMBRE de PERSONNES ayant eu des enfants	NOMBRE TOTAL d'enfants	NOMBRE TOTAL d'enfants décédés en bas âge	PROPORTION p. 100 de la mortalité infantile
- (Célibataires	n))	") -
Hommes	Mariés	667	3.053	1.093	25.80
	Veufs	43	238	105	44.11
(Célibataires	34	65	39	60. >
Femmes	Mariées	147	495	240	48.48
	Veuves	15	51	24	47.05
Contraction of the Contraction o	TOTAL	906	3.902	1.501	38.46

Causes de mortalité infantile. — Sur ces 1.501 enfants décédés en bas âge, il ne nous a été possible de rétablir le diagnostic de l'affection ayant entraîné le décès que pour 1.285 seulement. Et ces diagnostics sont évidemment eux-mêmes approximatifs, les parents n'étant pas toujours exactement au courant de la maladie qui emporte leur enfant.

Quoi qu'il en soit, l'analyse des enquêtes nous donne les chiffres suivants :

Décès pa	gastro-entérite et athrepsie	622,	soit	48,40 0/0	tal is
-	méninaite et convulsions	233	_	18.13 —	3 8 3
10-	maladies infectieuses diverse:	185	-	14,39	ore déc déc sti
-	bronchite et broncho-pneumonie. morts-nés	161	-	12,52 -	m ou
_	morts-nės	78	_	6,07 —	no de ag
19 - 1	accidents	6	-	0,46 —	du
	TOTAL 1	.285			

Le tableau III nous indique d'une façon générale que les réponses des ouvrières accusent une mortalité infantile plus considérable que les réponses des ouvriers.

Si l'on fait, en effet, abstraction de la mortalité infantile chez les ouvrières célibataires, dont l'élévation du taux (60 p. 400) trouve son explication dans l'illégitimité même des enfants, ceux-ci étant toujours une charge pour la fille-mère qui, dans bien des cas, ne demande qu'à s'en débarrasser; si l'on fait également abstraction

de la mortalité infantile chez les veufs des deux sexes, dont le taux (44,11 p. 100 pour les hommes, 47,05 p. 100 pour les femmes) peut avoir subi des variations par suite de l'état de santé dans lequel se trouvait l'un des ascendants alors qu'il procréait; si nous ne considérons donc que les ouvriers et ouvrières mariés,

Les premiers accusent une mortalité infantile de 35,80 p. 100 Les secondes — — — 48,48 p. 100 soit 12,68 p. 100 en plus.

A quoi faut-il attribuer cette différence?

Elle nous paraît simplement due à des raisons d'ordre familial. Les grandes causes de mortalité infantile dans la population ouvrière textile sont, nous venons de le voir, la gastro-entérite et l'athrepsie, lesquelles représentent 48,40 p. 100, près de la moitié de la mortalité infantile totale. Ces causes de mortalité sont consécutives, le plus souvent, au manque de soins, au défaut d'hygiène alimentaire, et notamment à l'allaitement artificiel par des soigneuses ignorantes et routinières; toutes conditions qui ont le plus de chances de se rencontrer quand la mère travaille elle-même.

Or, si dans les ménages ouvriers du textile, le faible taux des salaires pousse le plus souvent la femme à l'atelier, dans un certain nombre de cas toutefois, la femme reste à la maison, soit parce qu'elle y a une autre occupation, soit parce que le nombre de ses enfants est trop élevé.

C'est ainsi que pour les 470 ouvriers mariés (sur 730) qui ont répondu à ce point de notre enquête, dans 362 cas la femme travaillait dans le textile, soit 72,02 p. 100; dans 89 cas (18,93 p. 100) la femme restait à son ménage, et dans 19 cas (4,04 p. 100) elle avait une autre occupation qui lui permettait de rester chez elle (couturière, finisseuse, etc.).

Ce séjour de la femme à la maison dans 22,97 p. 100 des cas est suffisant pour expliquer cette différence dans la mortalité infantile, suivant qu'à notre enquête il était répondu par des ouvriers ou des ouvrières.

Répartition de la natalité et de la mortalité infantile par familles. — Abstraction faite des célibataires, hommes et femmes, lesquels n'ont répondu que d'une façon insuffisante à l'enquête, les dossiers de 970 familles nous ont permis de dresser les deux tableaux suivants (IV et V):

*

TABLEAU IV. - Natalité par famille.

DOSSIERS D'OUVRIERS			DOSSIERS D'OUVRI			
NOMBRE D'ENFANTS par famille	NOMBRE DE FAMILLES ayant eu le nombre d'enfants ci-contre	p. 100	NOMBRE DE FAMILLES ayant eu le nombre d'enfants ci-contre	p. 100	TOTAL	p. 100
0	74	9.43	24	12.90	98	10.10
1 à 3	249	31.76	79	42.47	328	33.81
3 à 5	166	21.17	47	25.26	213	21.95
5 à 8	158	20.15	20	10.75	178	18.35
8 à 11	84	10.71	- 11	5.91	95	9.79
11 à 15	42	5.35	4	2.15	47	4.74
15 à 20	8	1.02	1	0.53	9	0.92
plus de 20	3	0.38	20	n	3	0.30
ent Selvesta per al side e	784	Man !	186		970	

Sur 970 familles ouvrières du textile, 872 (soit 89,90 p. 100) ont eu des enfants dont le nombre total s'élève à 3.837, ce qui donne une moyenne de 3 à 5 enfants par famille. Cette natalité est d'ailleurs, pour un grand nombre de familles, beaucoup plus considérable. C'est ainsi que 273 familles (soit 28,14 p. 100) ont eu chacune de 5 à 10 enfants, 55 familles (soit 5,66 p. 100) chacune de 11 à 20 enfants, et 3 familles chacune plus de 20 enfants.

La mortalité infantile est, nous l'avons vu, considérable (environ 38 p. 400). Or, une telle mortalité n'atteint pas toutes les familles. Sur les 872 familles ayant eu des enfants, 335 (soit 38,41 p. 100) n'ont pas perdu d'enfants en bas âge. Il y a là un fait qu'il aurait été intéressant d'analyser de plus près; mais les données de notre enquête ne nous ont pas permis d'élucider ce point particulier. Les 537 familles restantes ont accusé ensemble 1.462 enfants morts en bas âge, soit une mortalité moyenne de 2 à 3 enfants par famille. Le tableau V montre que certaines familles ouvrières sont éprouvées d'une façon toute spéciale par cette mortalité infantile. C'est ainsi que 77 familles (soit 8,82 p. 100) ont vu mourir chacune de 5 à 10 de leurs enfants; 4, chacune de 11 à 15, et 2, chacune de 15 à 20 de leurs enfants. Il serait également intéressant de savoir à quelles conditions particulières est due cette énorme

Tableau V. — Mortalité infantile pour 872 familles ayant eu des enfants.

NOMBRE DE FAMILLES ayant eu le nombre d'enfants ci-contre décèdes en bas â								
NOMBRE D'ENFANTS	DOSSIERS D'OUVR	IERS	DOSSIERS D'OUVR	ÈRES	ENSEM	IBLE		
décédés en bas âge par famille	TOTAL	p. 100	TOTAL	р. 100	TOTAL	p. 100		
0	276	38.87	59	36.41	335	38.41		
1 à 3	255	35.91	72	44.44	327	37.50		
3 à 5	110	15.49	17	10.49	127	14.56		
5 à 8	54	7.60	9	5.55	63	7.22		
8 à 11	11	1.54	3	1.85	14	1.60		
11 à 15	9	0.28	2	1.25	4	0.45		
15 à 20	2	0.28		33	2	0.22		
THE PERSON OF	710	1 111	162	Tive	872	2000		

mortalité. C'est ce que le Secrétariat ouvrier d'hygiène, d'assurance et d'assistance sociales essaiera de faire dans une enquête ultérieure.

III

ETAT SANITAIRE DES OUVRIERS DU TEXTILE

A. — Situation des Travailleurs du textile au point de vue sanitaire général.

L'analyse des réponses faites à notre Questionnaire nous permet de classer les ouvriers et ouvrières du Textile en trois catégories:

10	Travailleurs	ayant déclaré	avoir une	santé bonne	870,	soit 58,58	1/0
20	_	_	-	santé médiocre	390	- 26,93	
30	-	-	-	santė mauvaise	225	- 15,15	-
				TOTAL	.485		

Ainsi donc, 42,08 p. 100 des travailleurs du textile se trouveraient dans un état de santé insuffisant.

Cette proportion, qui n'est qu'une moyenne, varie d'une façon notable si l'on répartit les ouvriers suivant le nombre d'années qu'ils ont passé dans les ateliers textiles. Le *Tableau VI* montre nettement l'influence que peut exercer sur la santé des ouvriers la durée de leur travail dans le textile. Alors que 93,33 p. 100 des ouvriers ayant travaillé moins d'un an dans le textile ont une santé bonne, cette proportion tombe à 76,37 p. 100 pour les ouvriers y ayant travaillé de 3 à 6 ans; à 56,09 p. 100 pour ceux y ayant travaillé de 10 à 20 ans; à 50,96 p. 100 pour ceux y ayant travaillé plus de 20 ans. D'autre part, la proportion des cas de santé médiocre qui n'était que de 6,66 p. 100 pour les ouvriers ayant travaillé moins d'un an dans le textile, monte progressivement et rapidement à 30,58 p. 100 (près du tiers) pour les ouvriers ayant plus de 20 années de présence dans l'industrie textile. De même, alors qu'aucun cas de santé mauvaise n'est rencontré parmi les ouvriers ayant moins d'une année de présence dans l'industrie textile, nous en trouvons déjà une proportion de 7,14 p. 100 parmi les ouvriers avant une durée d'une à 3 années de travail dans le textile, et cette proportion monte peu à peu à 18,45 p. 100 pour ceux des ouvriers avant plus de 20 années de présence dans cette industrie.

En un mot, plus est longue la durée de présence et de travail dans l'industrie textile, moins l'ouvrier a de chances de conserver une santé intacte.

Tableau VI. — Etat de santé des ouvriers relativement au nombre d'années qu'ils ont passé dans l'industrie textile.

NOMBRE	NOMBRE	ÉTAT DE SANTÉ DE CES OUVRIERS						
D'ANNÉES de travail	D'OUVRIERS ayant travaillé	SANTÉ BONNE		SANT MÉDIO		SANTÉ MAUVAISE		
dans l'industrie textile	le nombre d'années ci-contre	Total	p. 100	Total	p. 100	Total	p. 100	
moins de 1 an.	30	28	93.33	2	6.66	3)	20	
de 1 à 3 ans	. 84	65	77.38	13	15.47	6	7.14	
de 3 à 6 ans	127	97	76.37	17	13.38	13	10.24	
de 6 à 10 ans	199	123	61.80	47	23.61	29	14.57	
de 10 à 20 ans	476	267	56.09	137	28.78	72	15.19	
plus de 20 ans.	569	290	50.96	174	30.58	105	18.43	
+	1.485	870	58.58	390	26.93	225	15.13	

B. - Affections principales dont sont atteints les Travailleurs du textile. COMMERCIAL

Les 615 ouvriers et ouvrières du textile avant déclaré avoir une santé médiocre ou mauvaise ont donné comme causes de cet étatde santé insuffisant les affections suivantes :

Affections chroniques des voies respiratoires	
(dont la durée dépasse une année)	417
Anémie, faiblesse générale	58
Gastrite chronique	45
Rhumatisme	34
Affections oculaires	14
Hernie	10
Maladies de matrice	8
Maladies des voies urinaires	8
Maladies de la gorge et du larynx	8
Affections cardiaques	7
Maladies nerveuses	5
Cancer	1
Total	615

D'autre part, un certain nombre d'entre les ouvriers se donnant comme ayant une santé bonne, accusent divers troubles pathologiques. Ainsi:

39 d'entre eux déclarent être atteints de bronchite.

12	_	-	-	névralgies intercostales.
5	-	-	-	inflammation intestinale chronique.
2	_	_	-	abcès froids.
1	-		-	surdité.
1	-	-	-	maladie du foie.
1		THE -	10 m	varices.

Ajoutons que 29 ouvriers veufs nous ont donné la cause du décès de leurs femmes, toutes anciennes ouvrières du textile :

19	sont	mortes	de	tuberculose;
4		-		suites de couches;
6				maladies diverses.

Ainsi donc, les affections chroniques des voies respiratoires paraissent constituer, pour une très grande partie, la cause de l'état de santé médiocre ou mauvais que signalent les travailleurs textiles: 417 fois sur 615, soit dans 67,81 p. 100 des cas.

C. — Les affections chroniques des voies respiratoires chez les Travailleurs du textile.

Cette partie de notre travail porte sur les 417 cas signalés ci-dessus d'affections des voies respiratoires à allure nettement chronique, c'est-à-dire dont la durée dépassait une année au moment de l'enquête.

Les affections chroniques des voies respiratoires dans leurs rapports avec l'âge et le sexe des Travailleurs textiles.

Le tableau VII nous amène à relever certains détails qui méritent de retenir l'attention:

Tableau VII. — Affections chroniques des voies respiratoires. Age et sexe des Travailleurs du Textile.

AGE	NOMBRE TOTAL de Travailleurs		NOMBRE - de TRAVAILLEURS atteints de bronchite chronique		POURCENTAGE RELATIF au nombre total des Travailleurs de cet âge			POURCENTAGE RELATIF au nombre total des tousseurs du même sexe				
	Ouvriers	Ouvrières	Ensemble	Ouvriers	Ouvrières	Ensemble	Ouvriers	Ouvrières	Ensemble	Ouvriers	Ouvrières	Ensemble
10 à 13 ans	30	20	20	33	20	20	n	30	70	30	- »	0
13 à 18 ans	67	60	127	10	10	20	14.92	16.66	15.74	3.30	8.77	4.79
18 à 25 ans	163	142	305	36	35	71	22.09	24.64	23.31	11.88	30.70	17.02
25 à 35 ans	331	137	468	99	40	139	29.90	29.19	29.70	32.67	35.08	33.33
35 á 50 ans	378	73	451	108	26	134	28.57	35.61	29.71	35.64	22.81	32.13
50 à 70 ans	124	8	132	49	3	52	39.51	37.50	39.39	16.17	2.63	12.47
plus de 70 ans.	2	39	2	1)0	1	50. »	39	50. 30	0.33	20	0.23
	1065	420	1485	303	114	417	28.45	27.14	28.08			

^{1°} C'est d'abord que plus du quart des travailleurs du textile, exactement 28,08 p. 100, sont atteints de bronchite chronique ou d'affections chroniques des voies respiratoires.

²º Plus ces travailleurs avancent en âge, plus est forte la proportion des tousseurs, relativement au nombre total des

ouvriers du même âge. Alors qu'entre 13 et 18 ans, 15 p. 100 seulement environ des travailleurs du textile sont atteints d'une affection chronique des voies respiratoires, cette proportion monte à près de 40 p. 100 pour les travailleurs âgés de 50 à 70 ans.

3º Si la proportion des tousseurs par rapport au nombre total des travailleurs du même âge est plus grande dans les âges élevés, c'est entre 18 et 50 ans que l'on rencontre le plus grand nombre de tousseurs, soit entre 18 et 35 ans pour les femmes et entre 25 et 50 ans pour les hommes. Ceci s'explique par ce fait que la grande majorité de la population ouvrière textile se compose d'individus âgés de 18 à 35 ans pour les femmes et de 25 à 50 ans pour les hommes; les plus âgés, bronchitiques ou non, disparaissent des ateliers pour des raisons diverses: les femmes, nous l'avons déjà dit, à cause de leurs enfants; les hommes, par suite de décès ou de vieillesse précoce.

II. — Les affections chroniques des voies respiratoires dans leurs rapports avec la durée du travail dans l'industrie textile.

Tableau VIII. — Répartition des Bronchitiques selon leur temps de présence dans le Textile.

NOMBRE D'ANNÉES de présence dans le Textile	le nombre	NOMBRE de BRONCHITIQUES chroniques parmi les ouvriers précédents	POURCENTAGE RELATIF au nombre total des ouvriers ayant travaillé le même laps de temps	POURCENTAGE RELATIF au nombre total des bronchitiques
moins de 1 an.	30	39		n
de 1 à 3 ans	84	6	7.14	1.43
de 3 à 6 ans	127	11	11.02	3.37
de 6 à 10 ans.	199	53	26.63	12.70
de 10 à 20 ans.	476	141	29.72	33.82
plus de 20 ans.	569	203	35.67	48.68
na Liveralli	1.485	417	28.08	Bull-summing

Du tableau VIII, il ressort: 1° que ce sont les ouvriers ayant le plus longtemps travaillé dans le textile qui fournissent le plus grand nombre des cas d'affections chroniques des voies respiratoires. C'est ainsi que 82,50 p. 100 du total des tousseurs, c'est-à-

dire plus des 4/5, sont fournis par les ouvriers ayant plus de 10 ans de présence dans les ateliers du textile, et que 48,68 p. 100, c'est-à-dire près de la moitié, sont fournis par les ouvriers y ayant plus de 20 années de présence.

2º Que, plus longue est la durée de présence et de travail dans l'industrie textile, plus forte est la proportion des ouvriers atteints d'affections chroniques des voies respiratoires. Alors que 7,14 p. 100 seulement des ouvriers ayant une durée de travail dans le textile de 1 à 3 ans sont des tousseurs, c'est plus du quart (26,63 p. 100) des ouvriers y ayant travaillé de 6 à 10 ans, et plus du tiers, exactement 35,67 p. 100, des ouvriers y ayant travaillé plus de 20 ans qui sont atteints de bronchite chronique.

Le tableau IX montre que ces affections chroniques des voies respiratoires mettent rapidement une grande partie des ouvriers textiles dans l'impossibilité d'exercer leur profession. Sur 100 ouvriers tousseurs travaillant, 60,48 toussent depuis moins de 6 ans. La proportion des ouvriers tousseurs travaillant tombe à 21,40 p. 100 pour une bronchite datant de 6 à 10 ans, à 48,70 p. 400 pour une toux remontant à plus de 10 ans.

Or, il résulte de l'examen de ce même tableau que, pour les affections chroniques des voies respiratoires ayant une durée de moins de 6 ans, et surtout pour celles ayant une durée de moins de 3 ans, le maximum des tousseurs pouvant encore travailler se rencontre chez les ouvriers occupés dans le textile depuis plus de 10 ans et moins de 20 ans, c'est-à-dire environ entre l'âge de 25 à 35 ans.

Au contraire, pour les affections des voies respiratoires d'une durée supérieure à 6 ans, le maximum des tousseurs travaillant se rencontre parmi les ouvriers ayant le plus longtemps travaillé dans le textile. C'est ainsi que pour les travailleurs toussant depuis plus de 10 ans, 82,30 p. 100 travaillent depuis plus de 20 ans dans l'industrie textile.

Cette décroissance rapide du nombre des tousseurs lorsque la durée de l'affection chronique dont ils sont atteints dépasse 6 ans, d'une part; le fait, d'autre part, que c'est environ entre l'âge de 25 à 35 ans (voir également, à ce sujet, le tableau VII) que se rencontre le maximum des tousseurs de cette catégorie; ceci tend à nous prouver qu'il y a, vers cette époque, une élimination considérable des usines des ouvriers atteints de bronchite chronique, soit

— Répartition des Bronchitiques selon leur temps de présence dans le Textile et suivant la durée de leur affection. TABLEAU IX.

	ANS	Pourcentage relatif au nombre total des d'affection De même durée de travail	" " " 6.40 32.01 18.70
E	A PLUS DE 10 ANS	De même durée pronnaga du relegion du du du de d	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
PIRATOIR	A PI	Nombre de bronchiiques ayant travaillé le nombre d'années ci-contre	85 th
ION RESI	NS	coentage elatif mbre total chitiques total chitiques durée de travail	21.10
CAFFECT	DE 6 A 10 ANS	Pourcentage au nombre durée du	9.09
NOMBRE D'ANNÉES AUXQUELLES REMONTE L'AFFECTION RESPIRATOIRE	DE	Mombre de bronchiques ayant travaillé le nombre d'années ci-contre	* * 30 1- 53 80 80
LLES RE	NS	De même durée de travail	33.81 33.81 33.81
AUXQUE	3 A 6 ANS	Pourcentage durée d'affection de nema durée d'affection d'affection de travail	3.54 21.27 38.29 36.87
'ANNÉES	DE	Mombre de bronchiques ayant travaillé elannées cientre	30 30 34 32 32
OMBRE D	NS	De même durée De même durée De même durée De même durée	100. 64.28 28.30 33.33 16.25
N	DE 1 A 3 ANS	Pourde durée or noinealta'b	5.45 8.18 13.63 42.72 30.
	DI	Nombre de bronchitiques ayant travaillé le nombre d'années ci-contre	6 9 15 47 33 110
	NOMBRE	TOTAL de de de de de de de de de d	6 14 53 141 908 417
		NOMBRE D'ANNÉES de présence dans le Texüle	de 1 à 3 ansde 3 à 6 ansde 6 à 10 ansde 10 à 20 ansplus de 20 ansToral

- III. Les affections chroniques des voies respiratoires dans leurs rapports avec les différents métiers de l'industrie textile.
 - a) FEMMES.

MÉTIERS	NOMBRE TOTAL d'ouvrières enquêtées	NOMBRE TOTAL d'ouvrières atteintes d'affections chroniques des voies respiratoires	pour cent	MATIÈRES PREMIÈRES travaillées
1º Travail en file	iture :	1030		
Dévideuse	44	24	54.54	lin et coton.
Varonleuse	13	7	53.84	lin.
Visiteuse de coton	2	1	50	coton.
Fileuse au sec	2	.1	50	étoupes.
Cardeuse	6	3	50	lin et étoupes.
Continueuse	10	4	40	coton.
Gazeuse	5	34	40	coton.
Fileuse au movillé	64	22	34.37	lin.
Peigneuse	- 19	4	26.31	lin.
Bambrocheuse	38	9	23.68	lin et coton.
Rattacheuse	13	3	23.07	lin.
Peigneuse	6	1	16.66	coton.
Etaleuse	7	1	14.28	lin.
Assembleuse	7	1	14.28	coton.
Soigneuse annontiun	14	2	14.28	coton.
Soigneuse de préparation.	2	0	.0	lin (préparation).
Bocheuse aux lambroches.	2	0	30	coton.
Trieuse	2	0	20	coton.
Retordeuse	1	0	. 10	lin et coton (retorderie)
Démonteuse	6	0	20	lin.
TOTAL	263	85	32.31	
2º Travail en tis.	sage:			100000000000000000000000000000000000000
Ourdisseuse	13	4	30.76	
Tisserande	57	15	26.31	
Eplucheuses	4	1	25	
Cannettière	5	1	20	
Épeuleuse	29	3	10.34	
Bobineuse	43	4	9.30	
TOTAL	108	28	18.54	
3º Travail en filt	erie:			
Pelotonneuse	6	1	16.66	
TOTAL GÉNÉRAL POUR LES FEMMES	420	114	27.14	
The second secon				

b) Hommes.

MÉTIERS	NOMBRE TOTAL d'ouvriers enquêtés	NOMBRE TOTAL D'OUVRIERS atteints d'affections chroniques des voies respiratoires	pour cent	MATIÈRES PREMIÈRES employées
1º Travail en fi	lature :			
Peigneur	41 5 4	28 2 1	68.29 40 25	filature de lin.
Empercheur Dėgorgeur Paqueteur	8 7 9	1 1	25 14.28 11.11 4.54	30 30 30
Trieur de déchets Emballeur Balayeur Garçon de machine	22 3 2 2	0 0 0	20 20 20	10 10 10
TOTAL	103	36 46 2	34.95	filature de coton.
Glaceur de coton Rattacheur Débourreur Lustreur	6 94 48 6	26 3 1	33.33 27.77 46.66 46.66	30 30 30
TOTAL	172	48	27.97 60 {	filature de lin et d'étoupes.
Fileur en laines peignées.	6	3 90	50	filature de laine.
Total pour filatures. 2º Travail en tis	286 sage :	90	31.46	
Pareur Apprêteur Tisserand. Bâcleur Plieur	3 57 578 4 4	1 18 167 1	33.33 31.57 28.87 25 25	
Lamier Crémeur Encolleur. Galendreur de toile.	9 13 4	2 2 0 0	22.22 45 38	
Tondeur Dessinateur en tissus Rentreur	3 4 3 9	0 0 0	n 20 20	
Tulliste Monteur de chaînes	2 2	0	30	Control of the last
TOTAL	687	192	27.94	

MÉTIERS	NOMBRE TOTAL d'ouvriers enquêtés	NOMBRE TOTAL D'OUVRIERS atteints d'affections chroniques des voies respiratoires	pour cent	MATIÈRES PREMIÈRES employées
3º Travail en filt	erie:			
Filtier	4	1	25	
Pelotonneur	. 6	1	16.66	
Bobineur	2	0	33	
TOTAL	12	2	16.66	
4º Divers :				
Surveillant	14	5	37.71	
Graisseur	19	6	31.57	Travaillent dans
Journalier	33	6	18.18	
Chauffeur	9	0	w	toutes les catégories
Magasinier	4	0	33	
Teinturier	8	2	25	Teinturerie.
TOTAL	80	19	23.75	
TOTAL GÉNÉRAL POUR LES HOMMES	1.065	303	28.45	

par décès, soit par suite d'incapacité totale de travailler. Et seule, la tuberculose pulmonaire nous paraît, d'une façon générale, pouvoir produire un tel résultat. La tuberculose prendrait donc une place considérable parmi ces affections chroniques des voies respiratoires. Il nous a été impossible, par notre enquête, de fixer ce point particulier. Mais les recherches que, personnellement, depuis 3 ans, nous poursuivons au Dispensaire E. Roux, de Lille, pour la prophylaxie de la tuberculose, nous ont donné les résultats suivants: sur 311 travailleurs de l'industrie textile qui se sont présentés, en 1901-1902-1903, à la consultation du dispensaire parce qu'atteints d'affections des voies respiratoires, 175 ont été reconnus tuberculeux, soit une proportion de 56,27 p. 100 de tuberculeux parmi les ouvriers textiles tousseurs.

En adaptant cette proportion aux résultats de notre enquête, nous trouverions, pour l'ensemble des Travailleurs du textile, une proportion de tuberculeux égale à 15,80 p. 100.

Pour les trois branches suivantes de l'industrie textile: 1° la filature (lin, coton, laine, étoupe), avec ses différents travaux: la carderie, la préparation, le peignage, la filature proprement dite, la retorderie; 2° le tissage; 3° la filterie, c'est en filature que l'on rencontre le plus d'affections chroniques des voies respiratoires, et notamment dans les filatures d'étoupes et de laine. Puis viennent le tissage et, en dernier lieu, la filterie.

Si nous voulons, en effet, résumer les données ci-dessus en un tableau d'ensemble, nous avons ($tableau\ X$):

Tableau X. — Les affections chroniques des voies respiratoires en filature, tissage et filterie.

		ном	IMES	FEMMES	
Filature	étoupe laine	69 50 34.95 27:97	21,46	32.31	
Tissage			27.94	18.54	
Filterie			16.66	16.66	

Les observations ci-dessus, concernant les conditions d'hygiène dans lesquelles s'exerce le métier, nous prouvent que l'exercice de ce métier n'est pas seul en cause dans la production des affections respiratoires chez les ouvriers du textile.

Ainsi, nous voyons des métiers assez favorisés sous le rapport des conditions d'hygiène nous donner une proportion de tousseurs relativement considérable, comme celui de dévideuse (54,54 p.100), visiteuse de coton (50 p. 100), glaceur de coton (33,33 p. 100), éplucheuse (25 p. 100), alors que d'autres métiers qui s'exercent dans des conditions beaucoup moins salubres ont une proportion de tousseurs assez faible, comme celui de peigneuse de coton (16,66 p. 100), débourreur de coton (16,66 p. 100), etc.

D'autres facteurs doivent intervenir. En répartissant suivant leur durée de travail dans le textile les ouvriers qui, pour quelques métiers, sont atteints d'affections chroniques des voies respiratoires, nous obtenons le tableau XI.

Tableau XI. — Proportion p. 100 d'ouvriers atteints d'affections chroniques des voies respiratoires.

DE TRAVAIL	DEFEGI	CEUSES		DE TRAVAIL	ASSEA I	OMMES	
	Tous	SENT D	EPUIS		Tous	SENT D	EPUIS
MÉTIERS	moins de 10 ans	à	plus de 20 ans	MÉTIERS	moins de 10 ans	de 10 à 20 ans	de
Peigneur de lin Cardeur Varouleuse au sec Cardeuse au sec Continueuse Gazeuse Fileuse au mouillé, Fileur de coton Tisserand. Rattacheur Tisserande. Peigneuse de coton Débourreur de coton Etirageuse. Partageur Apprêteur	25 » 18.18 20.81 10.81 14.28	33.33 14.29 100 » 66.66 75 » 40.91 11.76 28.37 11.76 14.28	66.66 20 33.33 100 20 40.91 82.24 60.82 82.24 71.44 100 20 75 20	Dévideuse Visiteuse de coton. Glaceur de coton. Pareur Graisseur. Eplucheuse. Emoucheteur Ourdisseuse	100 » 33.33	100 » 100 » 33.33 100 »	33.3

Nous pouvons ainsi constater que chez les ouvriers travaillant dans des métiers où les conditions d'hygiène sont le plus défectueuses, le plus grand nombre de tousseurs se rencontre, le plus souvent, parmi ceux qui ont le plus longtemps travaillé dans le textile et, par suite, qui sont le plus âgés. D'autre part, on peut remarquer que chez les ouvriers travaillant dans des métiers où les conditions d'hygiène sont meilleures, le plus grand nombre des tousseurs se rencontre surtout parmi ceux ayant travaillé dans le textile moins longtemps que dans le premier cas, soit moins de 10 ans ou moins de 20 ans, et par suite parmi des individus encore jeunes.

Dans ce dernier cas, nous devons nous trouver en présence de ravages occasionnés par la tuberculose, laquelle — si nous en croyons toujours nos recherches personnelles faites au Dispensaire antituberculeux de Lille — est moins due à l'insalubrité des ateliers qu'au surmenage physique et à une alimentation insuffisante, conséquence de salaires inférieurs.

D'autre part, et pour l'ensemble des travaux de l'industrie textile, les métiers les plus éprouvés nous paraissent être, par ordre décroissant:

	_	
MÉTIERS	0/0 DE TOUSSEURS	OBSERVATIONS CONCERNANT LE MÉTIER
Peigneur de lin	68.29 60 »	Beaucoup de poussières. Les conditions d'hygiène dépendent de la façon dont on procède à la ventilation. Dans certains peignages il n'y a pas de ventilation. Pas d'air. Poussières de coton et d'étoupes.
Dévideuse	54.54	(Au point de vue hygiènique, un des mé- tiers les plus favorisés de la filature (lin et coton).
Varouleuse	53.84	(Pas de poussières. Mais pas d'air et cha- leur humide.
Visiteuse de coton Fileuse au sec Cardeuse Fileur en laine peignée	50 x 50 x 50 x	Assez bon au point de vue hygiénique. Poussières d'étoupes. Poussières de lin.
Continueuse	40 »	Filature de coton. Hygiène défectueuse. Pas de poussières. Mais pas d'air et cha- leur humide. Hygiène mauvaise. Le travail se fait à la
Gazeuse	40 x	lumière. Très peu de poussières. Mais pas d'air, humidité, vapeurs chaudes (co- ton).
Partageur	40 »	Hygiène défectueuse. Poussières de lin. Peu d'air, suivant les ateliers.
Surveillant	35.71	Métier assez fatigant dans les filatures, surtout dans les filatures de coton.
Fileuse au mouillé	34.57	Moins fatigant dans les tissages. Pas de poussières. Mais pas d'air. Chaleur humide (lin).
Fileur de coton	33,33	Un peu de poussières. Mais surtout humi- dité et température élevée.
Glaceur de coton	33.33	Travail peu fatigant. Hygiène assez bonne.
Pareur	33.33	Travail peu fatigant. Pas de poussières, Mais forte chaleur.
Apprêteur	31.57	Hygiène défectueuse. Chaleur et manque d'aération. Travail dans l'apprêt.
Graisseur	31.57	Hygiène dépend des ateliers. Graisse les machines.
Ourdisseuse	30.76	Hygiène assez bonne. /Hygiène défectueuse. Un peu de poussiè-
Tisserand	29.87	res. Mais surtout pas d'air, car l'air fait casser les fils (lin, coton et laine). Plus ou moins dans la laine parce que c'est teint.
Rattacheur	27.77	Peu de poussières. Mais surtout grande chaleur et humidité (coton). Comme pour les tisserands. Travail un
Tisserande	26.31	peu moins fatigant, car, dans certaines circonstances, se font aider par un ca- marade.
Etirageuse	26.31	Dans le lin, poussières. Dans le coton, moins de poussières. Mais humidité. Plus mauvais dans le coton.
Eplucheuse Emoucheteur	25 » 25 »	Hygiène assez bonne. Poussières de lin. Mais un peu d'air.

Conclusions. — Nous résumerons en quelques lignes les points qui nous paraissent le plus caractériser la situation sanitaire des ouvriers du textile dans l'arrondissement de Lille:

1° 38,46 p. 100, c'est-à-dire plus du tiers des enfants de la population ouvrière textile, meurent en bas âge, principalement de gastro-entérite et d'athrepsie, parce que la mère, travaillant en atelier, est mise dans l'impossibilité de donner le sein à son enfant.

2º 42,08 p. 100 des travailleurs du textile se trouvent dans un état de santé insuffisant, notamment par suite d'affections chroniques des voies respiratoires, plus du quart (28,08 p. 100) des ouvriers textiles étant atteints de bronchite chronique.

3º Parmi ces affections chroniques des voies respiratoires, les unes sont dues, avant tout, aux conditions d'hygiène défectueuses dans lesquelles s'exercent les travaux textiles (poussières dans le lin et l'étoupe, chaleur humide et défaut d'aération dans le coton); ces affections se rencontrent surtout chez les ouvriers ayant de longues années de présence dans les ateliers. — Les autres sont dues plutôt au surmenage physique et à l'alimentation insuffisante auxquels doit se soumettre l'ouvrier par suite de salaires trop bas. Nous nous trouvons ici en présence de la tuberculose qui frappe surtout les travailleurs entre 25 et 35 ans. Plus de la moitié (56,27 p. 100) des ouvriers textiles tousseurs seraient tuberculeux.

the

ira

TH

ng

Imp. PAUL DUPONT 144, rue Montmartre. - Paris, 2º Arrt. - 85.12.1904 (CI)